

JULIEN PRAMIL (Service statistique ministériel de la sécurité intérieure - SSMSI, ministère de l'Intérieur)

Délinquance enregistrée : à l'exception des cambriolages et des vols non violents, davantage d'actes dans les quartiers prioritaires

En partenariat avec l'Insee, le SSMSI s'est doté d'une base de données exhaustive regroupant les infractions¹ de vols, de dégradations, de violences sur les personnes et de crimes et délits liés aux stupéfiants constatés par les forces de l'ordre en 2016 et 2017, et dont l'adresse de commission est géolocalisée².

Cette source permet d'étudier la délinquance enregistrée dans des zones plus précises que les découpages administratifs habituels, et notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)³.

Davantage de délinquance dans les quartiers prioritaires que sur le reste du territoire, à l'exception des cambriolages

À l'exception des cambriolages, en 2017, les taux de délinquance enregistrée⁴ sont, en moyenne, plus forts en QPV que sur le reste du territoire pour les crimes et délits considérés (**tableau 1**).

En effet, pour 1000 habitants, 7,4 faits de dégradations sont recensés en QPV contre 4,1 sur l'ensemble du territoire, mais seulement 2,5 cambriolages en QPV contre 3,9 sur l'ensemble du territoire.

Néanmoins, les QPV appartiennent, par construction, à des unités urbaines d'au moins 10 000 habitants et

leur situation doit être replacée dans leur contexte urbain. En effet, les taux de délinquance augmentent avec la taille des agglomérations pour toutes les catégories d'infractions⁵, et ceci dans tous les territoires, qu'ils soient ou non concernés par la politique de la ville. Ainsi, il est plus pertinent de comparer les quartiers prioritaires avec l'ensemble des agglomérations de plus de 10 000 habitants afin de limiter cet effet d'urbanisation.

Une délinquance spécifique au sein des grandes unités urbaines

Par rapport aux autres quartiers des unités urbaines englobantes, les taux de délinquance enregistrée dans les QPV sont nettement plus forts pour les infractions à la législation sur les stupéfiants (+ 224 % de faits constatés pour 1000 habitants sur les trafics de stupéfiants et + 75 % pour les usages, **graphique 1**), les violences avec ou sans vol (+ 86 % pour les coups et blessures volontaires intrafamiliaux, + 49 % pour les vols avec violences, + 38 % sur les coups et blessures

volontaires hors contexte familial et + 20 % sur les violences sexuelles) et les dégradations (+ 45 %).

En revanche, les taux de délinquance des différents types de vols sans violence sont inférieurs en QPV par rapport aux unités urbaines englobantes : - 47 % de cambriolages par habitant en QPV, - 29 % de vols sans violence sur les personnes, - 24 % de vols dans/sur les véhicules et - 9 % de vols de véhicules.

1. Seules les infractions relevées et enregistrées comme des crimes ou des délits par les forces de sécurité sont prises en compte.
2. France (hors Mayotte).
3. Un acte de délinquance est enregistré en QPV s'il est commis dans un QPV, quels que soient les lieux de résidence de la victime ou de l'auteur des faits. Le niveau de confiance des localisations d'infractions dépend de la qualité des informations saisies sur les adresses de commission des faits, qualité qui varie notamment selon le type d'infraction : ainsi, l'attribution d'un cambriolage à un QPV est sûre dans 95 % des cas, contre seulement 65 % pour les trafics de stupéfiants et les violences sexuelles. Sur l'ensemble des infractions confondues, le taux moyen d'attribution avec un niveau de confiance sûr atteint 80 %. Ceci constitue une limite sur la précision des données et sur la finesse de leur exploitation.
4. Nombre de faits constatés par les forces de l'ordre rapporté à la population résidente en 2013 (comme pratiqué usuellement dans les travaux de l'ONPV).
5. Voir par exemple PRAMIL J., «Les vols en France : une répartition centrée sur les grandes agglomérations», *Interstats Analyses*, n°14, décembre 2016.

Tableau 1

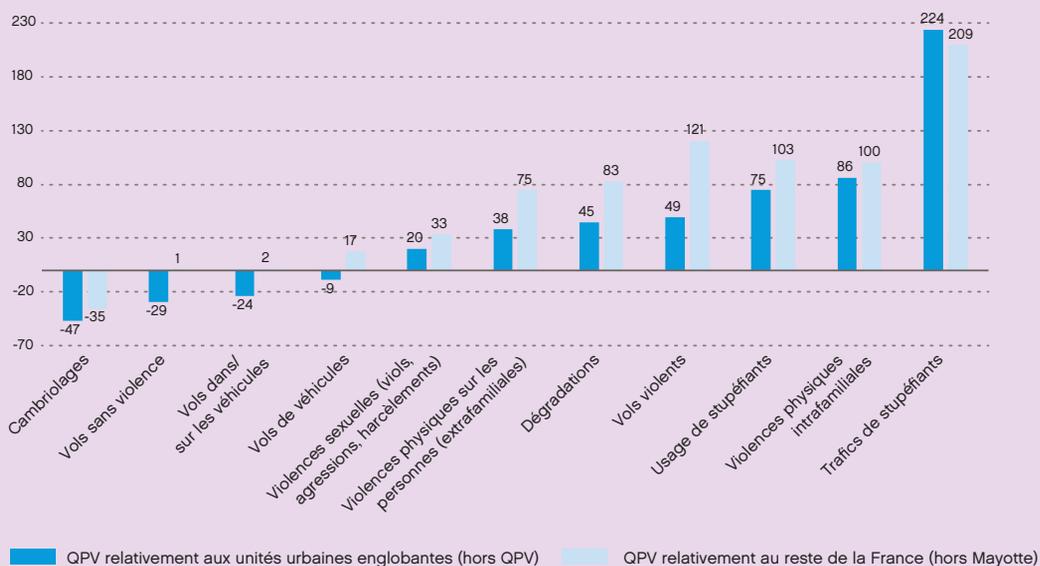
Taux de délinquance enregistrée par zonages géographiques (nombre d'infractions pour 1000 habitants)

Types de délinquance	QPV	Unités urbaines		Petites unités urbaines (moins de 10 000 habitants)	Moyennes et grandes unités urbaines (plus de 10 000 habitants)	Moyennes et grandes unités urbaines (hors QPV)	Ensemble du rural	Ensemble de l'urbain	France (hors Mayotte)
		contenant des QPV (QPV inclus)	contenant des QPV (hors QPV)						
Cambriolages	2,5	4,4	4,7	3,1	4,3	4,6	2,9	4,1	3,9
Vols de véhicules	2,8	3,0	3,0	1,7	2,9	2,9	1,1	2,7	2,4
Vols dans/sur les véhicules	5,8	7,3	7,6	3,9	7,1	7,3	2,5	6,6	5,7
Dégradations	7,4	5,4	5,1	2,5	5,2	4,9	1,5	4,8	4,1
Trafics de stupéfiants	0,7	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,3	0,2
Usages de stupéfiants	6,3	4,0	3,6	2,4	3,9	3,6	1,2	3,7	3,1
Violences physiques sur les personnes (extrafamiliales)	4,1	3,2	3,0	1,6	3,1	2,9	0,8	2,8	2,4
Violences physiques intrafamiliales	3,8	2,3	2,0	1,6	2,2	2,0	1,2	2,1	1,9
Violences sexuelles (viols, agressions, harcèlements)	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	0,7	0,4	0,7	0,6
Vols violents	3,3	2,4	2,2	0,3	2,2	2,1	0,1	1,9	1,5
Vols sans violence	11,0	14,9	15,5	5,7	14,4	14,9	3,2	13,0	10,8
Population (en millions)	5,2	39,6	34,4	8,0	42,8	37,6	14,7	50,8	65,6

Sources : base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, SSMSI, recensement de la population, Insee.

Champ : France (hors Mayotte).

Note de lecture : dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 2,5 cambriolages sont en moyenne enregistrés pour 1000 habitants sur l'année 2017, contre 4,3 pour les moyennes et grandes unités urbaines de plus de 10 000 habitants et 3,9 pour l'ensemble de la France (hors Mayotte).

Graphique 1
Écarts relatifs des taux de délinquance entre les quartiers prioritaires, les unités urbaines englobantes et l'ensemble du territoire (en %)

Sources : base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie, SSMSI, recensement de la population, Insee.

Champ : France (hors Mayotte).

Note de lecture : le nombre de dégradations pour 1000 habitants est en moyenne 83 % plus élevé dans les QPV que sur le reste du territoire en 2017, et 45 % plus élevé que dans les autres quartiers des unités urbaines qui les englobent.

NATHAN RÉMILA (CGET – ONPV)

Insécurité et victimation :

en quartier prioritaire, un sentiment d'insécurité deux fois plus présent que dans les autres quartiers

En quartier prioritaire, plus d'un quart des personnes se sentent en insécurité

En 2018, 26 % des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) déclarent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier (**tableau 1**)¹, soit deux fois plus que les personnes résidant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes (13 %).

Les femmes se sentent plus fréquemment en insécurité que les hommes, quel que soit leur lieu d'habitation. En 2018, 32 % des femmes habitant un quartier prioritaire sont dans ce cas, contre 19 % des

hommes des mêmes quartiers (contre respectivement 17 % et 9 % des habitants des autres quartiers des unités urbaines englobantes).

Le sentiment d'insécurité parmi les 50-59 ans habitant en quartier prioritaire est en augmentation depuis 2016² (+ 6 points). Pour cette classe d'âge, ce sentiment est deux fois plus présent en quartier prioritaire que parmi les personnes résidant dans les unités urbaines environnantes (15 % en 2018, 11 % en 2016).

Depuis 2016, les atteintes aux personnes augmentent dans les quartiers prioritaires

En ce qui concerne les atteintes aux biens, les cambriolages sont légèrement moins fréquents dans les quartiers prioritaires que dans les autres quartiers des unités urbaines englobantes (4,0 % des ménages déclarent en avoir été victimes dans les deux années précédant l'enquête contre 4,7 %, **graphique 1**). En revanche, les dégradations volontaires de la résidence principale et surtout de la voiture sont plus fréquentes dans les quartiers prioritaires (respectivement + 1,6 point et + 4,7 points).

Les habitants des quartiers prioritaires sont plus souvent témoins de trafics que les habitants des quartiers environnants. En particulier, en 2018, 30 % d'entre eux déclarent avoir souvent observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogues dans leur quartier au cours des douze derniers mois. Ce chiffre, en augmentation depuis deux ans (25 % en 2016), est nettement supérieur à celui des

unités urbaines environnantes (10 % en 2018, 9 % en 2016). Alors que 20 % des habitants des quartiers prioritaires déclarent avoir souvent été témoins de consommation exagérée d'alcool dans leur quartier, cette part est deux fois moindre dans les autres quartiers des mêmes unités urbaines (10 %). En revanche, la part des personnes déclarant avoir été témoin d'agressions ou de violences est sensiblement identique : elle est, en 2018 comme en 2016, de 24 % dans les quartiers prioritaires et de 22 % dans les unités urbaines englobantes.

En 2018, le taux de victimation global en matière d'atteintes aux personnes³ est au même niveau en quartier prioritaire qu'en dehors (22 %). Il a néanmoins augmenté depuis 2016 dans les quartiers prioritaires (il était alors de 19 % en quartiers prioritaires et de 23 % dans les unités urbaines environnantes).

1. On considère qu'un individu ressent de l'insécurité dans son quartier à partir du moment où il répond «souvent» ou «de temps en temps» à la question «Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou votre village?». Cette définition est cohérente avec celle adoptée par le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) mais diffère de celle utilisée par l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) dans ses publications, qui élargit la définition du sentiment d'insécurité aux personnes ayant répondu «rarement» à cette question. Ce choix a un impact sur les niveaux d'insécurité affichés mais pas sur les évolutions. Ainsi aucun phénomène émergent n'est masqué par cette convention.

2. Les évolutions constatées entre 2016 et 2018 pour les autres catégories d'âge ainsi que pour les hommes et les femmes ne sont pas statistiquement significatives.

3. Le taux de victimation global d'atteintes aux personnes mesure la part des individus déclarant avoir été victimes au cours des deux dernières années d'au moins une des atteintes suivantes : vol ou tentative de vol (avec ou sans violences physiques ou menaces), violence physique, menaces ou injures.

Tableau 1

Part des individus ayant répondu «souvent» ou «de temps en temps» à la question «Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité dans votre quartier ou votre village?», par sexe et par âge (en %)

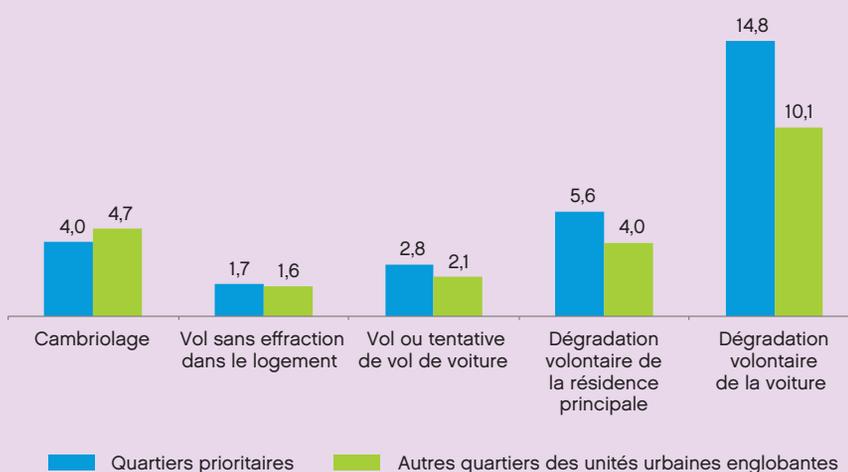
	Quartiers prioritaires		Autres quartiers des unités urbaines englobantes	
	2016	2018	2016	2018
Ensemble	25	26	13	13
Sexe				
	2016	2018	2016	2018
Femmes	30	32	17	17
Hommes	18	19	8	9
Âge au 31 décembre				
	2016	2018	2016	2018
De 15 à 29 ans	25	25	15	16
De 30 à 39 ans	25	28	13	11
De 40 à 49 ans	29	25	13	13
De 50 à 59 ans	24	30	11	15
60 ans et plus	22	25	11	11

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité 2016 et 2018.

Traitement : CGET-ONPV.

Champ : France métropolitaine, population de 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Note de lecture : en 2018, 32 % des femmes habitant en quartier prioritaire déclarent se sentir «souvent» ou «de temps en temps» en insécurité dans leur quartier.



Graphique 1
Part des ménages ayant déclaré avoir été victimes d'atteintes aux biens dans les deux années précédant l'enquête, par type d'atteinte (en %)

Source : Insee-ONDRP-SSMSI, enquêtes Cadre de vie et sécurité 2016 et 2018.

Traitement : CGET-ONPV.

Champ : France métropolitaine, population de 15 ans ou plus au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Note de lecture : 4,0 % des ménages des quartiers prioritaires déclarent avoir été victimes de cambriolages au cours des deux dernières années, contre 4,7 % des ménages habitant dans un autre quartier des unités urbaines englobantes.